



Mot Du Maire



C'est avec des mots simples, sans originalités, mais néanmoins sincères, que je vous souhaite mes meilleurs vœux de santé, de bonheur à vous ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.

L'année 2020 a été une année particulière pour tous, marqué par la pandémie du Covid-19. Mes pensées vont vers tous ceux touchés de près ou de loin par cette crise sanitaire.

La nouvelle équipe municipale a pris le relais dans des circonstances exceptionnelles.

Nous avons dû faire face à la situation en répondant aux urgences, en assurant la finalisation des projets en cours (travaux de voirie sur Romain), tout en nous adaptant aux nouvelles restrictions et renoncer parfois aux différentes manifestations prévues (journée citoyenne, spectacle de Noël, atelier décoration de Noël).

L'esprit de Noël s'est toutefois invité dans le village grâce aux jolies décorations installées.

Certaines manifestations ont tout de même pu avoir lieu avec le respect des gestes barrières (le pot de départ en retraite de notre secrétaire, la venue du père Noël pour le plus grand bonheur des petits). La distribution des colis de fin d'année pour les plus de 72ans a elle aussi été effectuée dans le respect des gestes barrières.

Enfin, pour que chacun puisse profiter des fêtes de fin d'année, une campagne de dépistage du Covid-19 à domicile a été organisée sur notre commune. Au total près de 80 personnes ont été dépistées avant les fêtes.

Je tiens à remercier les infirmiers qui se sont portés volontaires afin de pouvoir mettre en place ce service auprès de nos habitants et je vous remercie pour l'accueil chaleureux que vous leurs avez porté.

Dans la continuité de ce dépistage, vous trouverez les informations sur l'accès à la vaccination anti-Covid en dernière page : Ouverture d'un centre de vaccination à Dampierre (pour les + de 75ans).

Pour clore cette année 2020 la commune se réjouit de la naissance de trois nouveaux habitants, et s'attriste de la perte de 4 résidants, dont celui de Michel DALLOZ investit dans son rôle de maire de 2002 à 2008.

Pour 2021, outre le bon achèvement des travaux en cours, il s'agira de mettre en œuvre la réalisation des objectifs suivants :

La pose de 2 défibrillateurs sur Romain et Vigearde avec l'organisation de formations accessibles à l'ensemble des habitants.

La restauration du lavoir : L'objectif de la commission Lavoir est de construire un projet dans sa globalité, en effectuant une restauration complète de celui-ci, et de ces abords pour en faire un lieu de convivialité.

Grâce à la générosité des dons collectés par la fondation du patrimoine, les travaux pourront débuter dès le printemps.

La place à Vigearde : La commission « Vie du village » travail sur un projet d'aménagement avec l'objectif de créer un espace convivial et de partage.

Création d'un site Internet : Afin de permettre une meilleure communication, un site internet verra le jour très prochainement. En parallèle un compte Facebook sera ouvert, toutefois la communication par courrier restera mise en place.

Réflexion pour réduire la vitesse dans le village, concertation avec le conseil Départemental et général sur des aménagements ou autres solutions ...

Mon engagement et mon investissement est tourné vers un « mieux vivre ensemble », l'orientation de nos projets vise une population rajeunissante.

Je reste disponible et à l'écoute de chacun d'entre vous, de vos idées, ou de vos suggestions.

Aurélie Chancennotte, Maire.

MAIRIE de ROMAIN



Permanences :

Lundi 14h à 18h

Vendredi de 9 h à 13 h

☎ 03 84 81 01 21

Et sur RDV auprès du Maire

☎ 06 37 21 85 38

mairie.romain.39@wanadoo.fr



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 7 JANVIER 2021

Présents : Mmes Aurélie CHANCENOTTE, Julie GRUET, Cécile MARTIN, Marie JOLY.
MM. Robert GRUET, Gérard GRENOT, Patrice CHANCENOTTE, Alain BELOT,
Johann THERY

Absente excusée : Mme Fatima SELLAK donne procuration à Aurélie CHANCENOTTE

Secrétaire de séance : Marie JOLY.

Madame le Maire demande d'ajouter un point à l'ordre du jour : demande de dons aux sinistrés de la Roya. Le conseil municipal accepte à l'unanimité d'ajouter et de débattre sur ce point.

- TARIF AFFOUAGE 2020

Le responsable du bois, Mr Gérard Grenot, propose l'affouage sur pied pour 2020-2021 au même tarif que l'an passé, à savoir 5.5 € par stère.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité pour ce tarif.



- TARIF DES CONCESSIONS DE CIMETIERE

Aurélie CHANCENOTTE propose une mise à jour des tarifs des concessions du cimetière :

Pour 50 ans = 150 €

Pour 30 ans = 100 €

Pour 15 ans = 60 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité pour l'application de ces tarifs.

- CONVENTION SIEVO CONTROLE POTEAU INCENDIE

Le Maire a reçu du SIEVO une convention de prestation de service pour le contrôle du débit et de la pression des poteaux incendie, à raison d'un contrôle tous les trois ans au tarif de 30 € HT par poteau.

Après en avoir délibéré, le conseil vote à l'unanimité pour la signature de cette convention par le Maire.

- DEVIS LAVOIR ET SUBVENTIONS

Les travaux de réfections du lavoir sont revus, et un nouveau devis est étudié.

Le maire présente un devis pour une rénovation complète du lavoir, et l'aménagement de l'espace. Le conseil municipal délibère et vote à l'unanimité en faveur du projet présenté, pour un montant de 93 318 € HT (111 981.60 € TTC) pour réaliser les demandes de subventions.

Les travaux d'étanchéité seront réalisés en amont, et financés en intégralité par les dons collectés.

Le conseil municipal charge Madame le Maire de faire appel à une subvention DETR et subvention DST à hauteur de 25 % chacune.

Les dons collectés via la Fondation du Patrimoine, permettront de financer le reste à charge de la commune.

- **ACHAT DE DEFIBRILATEURS**

Suite à la décision de poser un défibrillateur, le Maire présente deux devis d'équipement.

Après délibération, le conseil municipal vote à l'unanimité en faveur du devis de la société FC DEFIBRILATEUR, pour l'achat d'un défibrillateur pour un montant unitaire de 1350 € HT.

En parallèle un raccordement électrique est nécessaire, un devis de pose et de raccordement sera demandé.

Un second appareil sera prévu au budget 2021, pour être posé à VIGEARDE.

- **SUBVENTION ECOLE DE GENDREY**



En février 2020 l'école de Gendrey a effectué une classe de neige. Huit enfants de la commune ont pu participer à cette sortie. Le conseil municipal propose de participer à hauteur de 25 € par élève.

Le conseil municipal ayant délibéré, vote à l'unanimité pour l'accord d'une subvention classe neige à l'école de Gendrey pour un total de 200 €. Le maire est autorisé à mandater cette dépense.

- **ACHAT DE PANNEAUX DE SIGNALISATION ET DE POTEAUX DE SUPPORT**

Le maire, et les adjoints présentent un besoin d'ajouter des panneaux de signalisation sur la commune, notamment pour les passages piétons. Ils sollicitent aussi la possibilité de poser un panier de basket à ROMAIN (en stock à la mairie), pour cela l'achat d'un poteau support est nécessaire. La pose du second panier sera effectuée à VIGEARDE à la suite des travaux prévus pour l'aménagement de la place.

Le conseil municipal délibère et vote à l'unanimité pour l'achat de la signalétique nécessaire, et pour l'achat de deux poteaux supports, pour un montant total de 700 € TTC.

- **INTERVENTION PC MAIRIE**

Le Maire explique que l'ordinateur de la mairie n'est plus assez puissant. Après avoir consulté le support technique, l'informaticien nous suggère le changement du disque dur, pour un cout total de 100 € TTC.

Le conseil après délibération, et à l'unanimité vote favorablement pour cette intervention du SIDEC.

- **DONS SINISTRES DE LA VALLEE DE ROYA**

Suite aux intempéries du 5 octobre 2020, des villages au sud de notre pays se retrouvent isolés, car l'unique route a été emportée. Un appel à la solidarité a été lancé par une commune voisine.

Le conseil municipal après en avoir délibéré ne donne pas suite à cet appel aux dons.

- **Informations et Questions diverses :**

❖ Suite à la sollicitation de riverains, une réflexion pour réduire la vitesse dans le village, sortie Romain direction Vigearde, est lancée, le Conseil général et le Conseil Départemental seront consultés pour avis et conseils.

❖ Le bac de collecte de vêtements a été déplacé, il se trouve à côté du bac à verres, au niveau de l'arrêt de bus de ROMAIN.

❖ Des bacs à déchets sont mis en place au cimetière

❖ Site internet en cours de création, et une page Facebook va être ouverte



*Toute l'équipe municipale vous présente
ses meilleurs vœux pour 2021 !*

Meilleurs Vœux

Aurélié CHANCENOTTE, Le Maire



DAMPIERRE

CENTRE DE VACCINATION

COVID-19

(Destiné aux personnes de plus de 75ans et professionnels de santé de plus de 50 ans)

**PRISE DE RENDEZ-VOUS SUR DOCTOLIB
OU AU 03.84.86.86.00**

**CENTRE DE VACCINATION :
SALLE POLYVALENTE DE DAMPIERRE**

Pour tout renseignement, merci de contacter le secrétariat de Dampierre au 03.84.71.11.87 ou par mail mairie.dampierre.39@wanadoo.fr